



**MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACTS  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)  
EN HAÏTI À L'OCCASION DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET  
SÉNATORIALES DU 9 AOÛT 2015**

**Fiche synthèse**

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'APF
  - Port-au-Prince (Haïti)
  - 5 au 11 août 2015
- PARTICIPANT**
- M<sup>r</sup> Benoit Charette, député de Deux-Montagnes et membre de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- Cette mission d'information et de contacts était organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle s'inscrivait dans le cadre de l'appui international en faveur de ce pays et en étroite collaboration avec les missions d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union européenne (UE).
  - Le secrétariat général de l'OIF a demandé à l'APF d'identifier un parlementaire qui prendrait part à la mission.
  - La Section du Québec représentait l'APF au sein de la délégation de l'OIF, qui était présidée par M<sup>me</sup> Gisèle Ossakedjombo Ngoua Memiaghe, ancienne ambassadrice, représentante et déléguée permanente de la République Gabonaise auprès de l'UNESCO et de l'OIF.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Appuyer les processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone par l'accompagnement des processus électoraux.
  - Contribuer, dans le respect de la souveraineté des États et dans le cadre de la législation nationale en vigueur, à assurer la transparence et l'intégrité du processus électoral.
  - Participer à la rédaction d'un rapport rendant compte à l'OIF des conditions dans lesquelles s'est déroulée la consultation électorale.
  - Susciter une concertation avec d'autres missions d'observation internationales.
  - Positionner l'Assemblée nationale du Québec en ce qui concerne la promotion de la démocratie et le respect de l'État de droit dans les pays francophones.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la mission se sont entretenus avec les autorités politiques, le Conseil électoral provisoire (CEP), des organisations de la société civile, des candidats et partis politiques, ainsi qu'avec des représentants des partenaires internationaux.
  - Le jour du scrutin, la mission a visité plusieurs bureaux de vote dans la capitale et ses environs afin de s'informer sur les conditions du déroulement des opérations de vote. Les constats et observations de la mission seront consignés dans un rapport qui sera transmis à la Secrétaire générale de la Francophonie. Les recommandations qui seront formulées dans ce rapport viseront à améliorer les conditions d'organisation et de tenue des prochaines élections, notamment celles prévues les 25 octobre et 27 décembre 2015.
  - Onze jours après la tenue de ces élections, des résultats ont été connus. Le conseil électoral provisoire a informé les médias qu'aucun des vingt postes de sénateur n'avait été pourvu au premier tour et a confirmé la victoire de trois candidats à la députation. Les résultats définitifs de ce premier tour devaient être annoncés le 8 septembre 2015.
  - Cette activité a permis de renforcer l'expertise du parlementaire québécois en matière d'observation électorale en Francophonie et a démontré aux partenaires l'importance qu'accorde l'ANQ à la consolidation de la démocratie parlementaire.

**COÛT<sup>1</sup>**

0, 00 \$

---

<sup>1</sup> L'ensemble des coûts liés à la participation du député québécois ont été assumés par l'OIF.